

**MAIRIE DE LES MESNEUX**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 23 FEVRIER 2009**

**1 – LISTAGE DES INVESTISSEMENTS A PREVOIR AU B.P 2009 :**

En fonction du travail des commissions, il a été retenu pour 2009 les investissements suivants :

- Remplacement du matériel et outillage volé à l'atelier en 2008, il a été prévu 2 500 € pour l'achat du matériel urgent. La somme sera reconduite en 2010 pour le reste des demandes.
- Achat d'un copieur couleur pour la Mairie. Il a été retenu la Société Champagne Reprographie pour un montant de 6100 €
- Le contrat pour le balayage des rues et une partie de la tonte des grands espaces verts sera renouvelé. L'étude des différents devis est encore en cours. Environ 1500 € pour le balayage et 6 600 € pour la tonte. A définir.
- Achat d'un ensemble de jeux d'enfants pour aménagement de l'espace jeu au terrain de sport pour un montant de 3 150 €
- Elaboration d'un skate parc. Une première enveloppe de 5000 € sera prévue pour la préparation du terrain.
- Une subvention exceptionnelle de 1000 € sera attribuée à l'A.S.C. en fonction des résultats nationaux du tennis de table qui entraînent des frais supplémentaires.
- Début des opérations pour les travaux d'aménagement des entrées de village Report 2008 700 000 €
- L'achat de matériel pour poursuite des opérations de fleurissement. Pas encore reçu demande de subvention de la C.L.E.F. de Les Mesneux.
- Divers travaux d'électricité seront au programme (éclairage intérieur Mairie, mise en conformité armoire électrique bibliothèque, bloc secours, cuisine, atelier ...) Les devis sont en cours d'étude.
- Construction d'un hangar/bâtiment pour entreposer le matériel communal.

Il a été discuté de la rénovation éventuelle pour bâtiment P 3, de l'agrandissement éventuel du bâtiment P1...

**2 – QUESTIONS DIVERSES :**

- Demande de participation financière au centre de loisirs de TAISSY pour les enfants résidant à les Mesneux : le Conseil Municipal ne désire pas donner suite.
- Demande de subvention de l'A.S. Gueux Pargny Section Football pour les enfants des Mesneux fréquentant ce club : Le Conseil Municipal ne désire pas donner suite.
- Prévoir le renouvellement de la Convention avec l'A.S.C. de Les Mesneux arrivant à échéance cette année.
- C.C.C.V. Voirie Intercommunale : Dans un souci d'harmonisation, la commission voirie de la C.C.C.V envisage de limiter la vitesse à 70 km/h sur la route entre les Mesneux et Pargny. Mme le Maire devra prendre un arrêté en ce sens.
- Madame le Maire informe le Conseil qu'une enquête circule actuellement auprès des familles afin d'envisager la création d'une micro-crèche.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 30 MARS 2009 A 20 H 30. (vote du B.P 2009)**

**Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 25 FEVRIER 2009 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.**

**LES MESNEUX, le 24 FEVRIER 2009.**  
**LE MAIRE,**